

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 04: Ecoles vaudoises

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LOI ET ORDONNANCE SUR L'ÉNERGIE

La **sia** soutient les modifications proposées à la Loi sur l'énergie (LEne) et à l'Ordonnance sur l'énergie (OEn). Il faudra toutefois encore accroître le taux d'assainissement des immeubles existants, qui n'est que de 1,3%.

Certificat énergétique des bâtiments

La **sia** est convaincue que le certificat énergétique pour les bâtiments constitue un outil efficace. Militant pour son introduction dans toute la Suisse, elle a publié le Cahier technique SIA 2031, qui définit des exigences conformes aux normes européennes correspondantes. Introduit sur une base volontaire, le certificat énergétique n'aurait que des effets limités. La **sia** est donc résolument en faveur d'un certificat obligatoire, avec une période d'essai de plusieurs années avant son entrée en vigueur. Outre la diffusion des connaissances auprès du public et des spécialistes, il conviendra aussi d'établir des stratégies de rénovation pour différents types d'objets, afin d'accélérer le renouvellement du parc immobilier existant.

Aides de la Confédération

La **sia** considère l'assainissement énergétique du parc immobilier comme le point central d'une stratégie énergétique d'avenir. Une réduction significative de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ne pourra être atteinte que si tout le parc immobilier bénéficie d'une rénovation énergétique complète au cours des prochaines décennies.

Les contributions de soutien aux mesures d'assainissement constituent donc un outil majeur d'encouragement. Pour atteindre leur but, et comme cela est proposé dans la révision de la LEne,

les aides accordées devraient se rapporter aux investissements additionnels et non pas aux « surcoûts non amortissables ».

Modification de l'Ordonnance sur l'énergie

Les développements de ces dernières années dans la qualité énergétique des nouvelles constructions ont amené la part de la consommation électrique au même niveau, voire à un niveau supérieur à celui des besoins thermiques. A côté des exigences concernant les installations du bâtiment, dont l'application relève largement des cantons, il est nécessaire de fixer des exigences pour les appareils électriques produits en série, qui sont quant à eux du ressort de la Confédération. Dans sa prise de position, la **sia** a émis des recommandations à cet effet.

(SIA)

SITUATION DES AFFAIRES AU 4^E TRIMESTRE 2008

Les bureaux d'études jugent toujours bonne leur situation, mais se montrent plus prudents dans leur appréciation des perspectives. C'est ce qui ressort de la dernière enquête menée par le KOF auprès des bureaux d'architectes et d'ingénieurs en janvier 2009. Environ la moitié des entreprises estiment satisfaisante la situation des affaires, et 40% d'entre elles la jugent encore bonne. Le nombre des appréciations positives est bien supérieur chez les ingénieurs.

Près d'un quart des bureaux d'études annoncent une baisse du carnet de commandes (diminution globale de 1,8% au cours du trimestre. Cette régression s'explique principalement par la réduction des mandats à l'étranger. Avec une réserve de travail de 8,8 mois, le secteur présente cependant encore une bonne utilisation des capacités. Les prestations fournies ont poursuivi leur croissance, quoiqu'à un

rythme moins soutenu. En revanche, le volume des travaux de construction liés à des contrats conclus au cours du dernier trimestre 2008 a diminué. Pour la première fois depuis longtemps, la construction industrielle contribue de façon significative à ce recul. Dans la construction de logements et la construction publique, le volume des travaux a poursuivi sa diminution. La part des travaux de transformation a avoisiné 25%, un niveau similaire à celui des trimestres précédents.

Les attentes pour les mois à venir s'avèrent plus prudentes. Près d'un cinquième des entreprises estiment que les affaires évolueront moins bien durant le premier semestre de 2009; trois quarts prévoient une marche stable des affaires. Pour le 1^{er} trimestre, la grande majorité des bureaux envisagent une stabilité des mandats, alors qu'un cinquième d'entre eux s'attendent à une diminution. Trois quarts des entreprises indiquent que leurs effectifs n'évolueront sans doute guère durant le trimestre en cours.

Bureaux d'architectes

Les architectes continuent de juger bonne la situation de leurs affaires, mais le nombre des bureaux qui l'estiment difficile augmente. C'est moins la situation actuelle que l'évolution future qui préoccupe les architectes, puisque les prestations fournies ont poursuivi leur croissance, même si cette dernière a fléchi. Le carnet de commandes a diminué de 2% par rapport au troisième trimestre, une baisse surtout imputable aux mandats à l'étranger. C'est pour l'avenir que la dégradation de l'ambiance se manifeste le plus nettement parmi les architectes. Près d'un quart d'entre eux prévoient une réduction des entrées de commandes et environ 15% estiment que la situation des affaires va se détériorer.

PORTEFEUILLE DE MANDATS (par rapport au trimestre précédent)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	13.9	59.7	26.4	-12.5
Architectes	16.0	55.0	29.0	-13.0
Ingénieurs	12.4	62.9	24.7	-12.3
- génie civil	17.2	57.9	24.9	- 7.7
- inst. techniques	1.4	83.0	15.6	-14.2
- génie rural	6.1	59.3	34.6	-28.5
- autres	2.3	71.0	26.7	-24.4
+ en hausse	= aucune variation			- en baisse

ATTENTE DE MANDATS (pour les trois prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	7.1	71.3	21.6	-14.5
Architectes	10.8	65.2	24.0	-13.2
Ingénieurs	4.6	75.4	20.0	-15.4
- génie civil	5.1	66.3	28.6	-23.5
- inst. techniques	2.6	88.8	8.6	- 6.0
- génie rural	3.6	56.8	39.6	-36.0
- autres	3.5	83.6	12.9	- 9.4
+ en hausse	= aucune variation			- en baisse

ATTENTE DE MANDATS (pour les six prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	5.9	76.8	17.3	- 11.4
Architectes	10.4	75.0	14.6	- 4.2
Ingénieurs	2.8	78.0	19.2	- 16.4
- génie civil	2.4	72.7	24.9	-22.5
- inst. techniques	0.4	96.4	3.2	- 2.8
- génie rural	4.0	66.9	29.1	- 25.1
- autres	7.8	78.2	14.0	- 6.2
+ en hausse	= aucune variation			- en baisse

Bureaux d'ingénieurs

Les ingénieurs se montrent toujours satisfaits de leur situation. Seuls 4% font état d'une dégradation de la situation, alors que les autres estiment à parts égales qu'elle s'est stabilisée ou améliorée. Les prestations ont poursuivi leur progression, mais à un rythme moins soutenu que durant les trimestres précédents. Pourtant, les ingénieurs ne sont pas épargnés par la diminution de la dynamique de croissance dans le bâtiment. Le carnet de commandes s'est amenuisé de 1,5%, une bonne partie de cette réduction s'expliquant là aussi par les mandats à l'étranger. Pour la première fois depuis longtemps, le volume des travaux liés à des contrats conclus durant le trimestre s'est réduit dans tous les domaines de la construction (logements, industrie ou publique). Les ingénieurs se montrent donc aussi plutôt prudents en ce qui concerne les mois à venir. Trois quarts d'entre eux estiment que les entrées de commandes seront stables et que la situation se stabilisera donc également. Parmi le quart restant, les prévisions négatives prédominent cependant.

(SIA)

DISSOLUTION

D'UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE

Fondée en 1969, la Société spécialisée de la **sia** pour les travaux à l'étranger (FAA/GTE) s'est dissoute le 30 janvier 2009, en raison de son nombre insuffisant de membres qui l'empêchait de prétendre à un rôle porteur.

(SIA)

COURS SIA-FORM

SIA- Form annonce la tenue prochaine de deux modules de formation en Suisse romande consacrés à la responsabilité civile et au droit d'auteur.

(SIA-Form)

Responsabilité civile

Lieu : Lausanne
Date et heures : 31 mars 2009, 13.30 à 17.30
Prix (CHF) : 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM)
Code : HP02-09

Le droit d'auteur

Lieu : Lausanne
Date et heures : 21 avril 2009, 17.30 à 19.30
Prix (CHF) : 85.- (MB), 125.- (MP), 200.- (NM)
Code : PK02-09

Renseignements supplémentaires :
044 283 15 58
Inscriptions : form@sia.ch
Informations : <www.sia.ch/form>

MB : Membres bureaux de la SIA, MP : Membres personnels (individuels, partenaires et associés), NM : Non-membres

EVALUATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	41 (43)	52 (50)	8 (7)
- architectes	31 (38)	57 (51)	12 (11)
- ingénieurs	47 (46)	48 (50)	5 (4)
Plateau Est et Zurich	49 (47)	46 (50)	6 (4)
Plateau Ouest et Berne	28 (32)	65 (60)	7 (9)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	22 (33)	73 (60)	5 (7)
Suisse orientale et St-Gall	54 (53)	40 (39)	6 (7)
Tessin	10 (7)	64 (72)	26 (21)
Suisse romande	29 (31)	63 (60)	8 (9)
Suisse centrale	32 (42)	59 (48)	9 (11)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

ESTIMATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	6 (7)	77 (69)	17 (24)
- architectes	10 (12)	75 (72)	15 (16)
- ingénieurs	3 (4)	78 (66)	19 (29)
Plateau Est et Zurich	5 (5)	79 (73)	15 (22)
Plateau Ouest et Berne	5 (5)	68 (71)	27 (24)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	7 (8)	79 (71)	15 (22)
Suisse orientale et St-Gall	9 (13)	79 (77)	12 (10)
Tessin	0 (2)	52 (71)	48 (28)
Suisse romande	12 (11)	74 (56)	14 (33)
Suisse centrale	6 (20)	73 (61)	21 (19)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

PERSPECTIVES D'EMPLOI

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	12 (16)	77 (73)	10 (11)
- architectes	7 (17)	82 (76)	11 (7)
- ingénieurs	16 (15)	74 (71)	10 (14)
Plateau Est et Zurich	9 (14)	82 (76)	9 (10)
Plateau Ouest et Berne	22 (13)	67 (68)	11 (18)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	9 (25)	81 (68)	10 (7)
Suisse orientale et St-Gall	11 (11)	81 (82)	8 (8)
Tessin	2 (8)	75 (73)	23 (19)
Suisse romande	7 (15)	82 (75)	11 (10)
Suisse centrale	7 (16)	88 (72)	5 (12)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses